

Le Service de Santé des Armées recrute, chaque année, des techniciens militaires afin de réaliser la maintenance préventive et curative des dispositifs médicaux présents en métropole et à l'étranger.

Nous recherchons des candidats ayant un BAC+2 ou BAC+3 à dominante technique (électrotechnique, systèmes numériques, CIEL, ...) ou des candidats ayant une licence pro biomédicale pour intégrer notre centre de formation

et parfaire leurs connaissances sur les matériels du Service de Santé des Armées.

Le poste est ouvert aux candidats de nationalité Française, âgé de moins de 32 ans et détenteur du permis B (ou en cours d'obtention).

Premier contrat de 5 ans (dont 1 an au CFRAV : Centre de formation du ravitaillement médical d'Orléans-Chateau) puis passage de carrière possible à l'issue.

➔ Rémunération basée sur la grille indiciaire de la fonction publique hospitalière: 1700€ net/mois en début de carrière => 2000€ net/mois au bout de 5 ans.

➔ Logement dans un studio de 25m2 pour seulement 30€/mois.

➔ Horaires de travail : du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00



Une vidéo, très intéressante, décrivant le métier de technicien biomédical militaire est disponible sur le lien suivant :

YOUTUBE : <https://youtu.be/Oquom31Ejyo>

FACEBOOK :

<https://m.facebook.com/100064145852580/posts/pfbid06M8PhYKjebTc97fLAFcQMw77x6sivW1Pj1QwQq2BRbGHW96kYVLzwecejUQHZ4oWel/?sfnsn=mo>



Attractivité financière :

Le Service de Santé des Armées propose une allocation financière de **7000€/an** pour les étudiants qui s'engage à signer un contrat en tant que militaire durant leur cycle d'études.

Concrètement, un étudiant en BTS, BUT ou licence professionnelle, aujourd'hui, peut donc prétendre à cette bourse de 7000€ s'il s'engage à signer un contrat de 5 ans avec l'armée après l'obtention de son diplôme.

Les étudiants ou personnes intéressés peuvent se renseigner par téléphone au 02.38.60.75.35 ou par mail : ecmssa.cftms@gmail.com

Cordialement,

TSEF Damien THOMAS

Chef du Centre de Formation du Ravitaillement Sanitaire (CFRAV)

Camp militaire de Chateau, TSA 50006, 45404 Fleury-les-Aubrais cedex

Tél : 02 38 60 75 35 / PNIA : 869 453 75 35

damien4.thomas@intradef.gouv.fr



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Santé des Armées
Établissement Central des Matériels
du Service de Santé des Armées (ECMSSA)



www.defense.gouv.fr/sante



MISSIONS

PROFIL

STATUT

COMPÉTENCES

+ d'infos

CONTACTS ET CANDIDATURES :



VOIR LES AUTRES OFFRES D'EMPLOI



AFFECTATIONS GÉOGRAPHIQUES



HÔPITAUX D'INSTRUCTION DES ARMÉES :

Percy - CLAMART (92)
Bégin - SAINT-MANDE (94)
Clermont-Tonnerre - BREST (29)
Robert Picqué - VILLENAVE D'ORNON (33)
Lavéran - MARSEILLE (13)
Sainte-Anne - TOULON (83)
Desgenettes - LYON (69)

CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE SANTÉ :

ECMSSA - CHANTEAU (45)
ECMSSA/AMaBdx BORDEAUX (33)
DAPSA - CHANTEAU (45)
DAPSA/EA2RS BREST (29)
ERSA - MARSEILLE (13)
ERSA - VITRY LE FRANCOIS (51)

OUTRE-MER :

Guyane, Nouvelle Calédonie - Séjour de 2 ans

Missions de courte durée hors métropole (Île de la Réunion, Djibouti) et sur les théâtres d'opérations extérieures où la France est engagée.



CONTACTS

E.C.M.S.S.A.
CENTRE DE FORMATION DU RAVITAILLEMENT SANITAIRE
TSA 50006
45404 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

☎ **Secrétariat** : 02 38 60 75 05
Chef de centre : 02 34 08 53 40
Adjoint au chef de centre : 02 38 60 75 35
✉ ecmssa.cftms@gmail.com

SERVICE DE SANTE DES ARMEES

☎ 01 41 93 27 85
✉ le-ssa-recrute.contact.fct@intradef.gouv.fr

EN SAVOIR+

www.defense.gouv.fr/sante

- ▶ Onglet Recrutement
- ▶ Administratifs et techniciens
- ▶ Sous-officiers
- ▶ **Technicien Supérieur Hospitalier Militaire**

DEVENIR

TECHNICIEN D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DE MATÉRIELS BIOMÉDICAUX MILITAIRE

Présent en métropole, outre-mer, à l'étranger et sur les théâtres d'opérations extérieures, il est chargé de la maintenance préventive et curative des équipements médicaux.



STATUT



Militaire Infirmier et Technicien des Hôpitaux des Armées (M.I.T.H.A.), sous-officier, corps des Techniciens Supérieurs Hospitaliers.



RÉMUNÉRATION

Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique hospitalière en vigueur.

ASPECTS PRATIQUES ET AVANTAGES



- ▶ Carte de réduction SNCF – 75% et carte SNCF Famille
- ▶ Possibilité de logement conventionné Défense
- ▶ 45 jours de permissions/an

PROFIL



Être de nationalité française



Être âgé de moins de 32 ans



Être détenteur du permis B



Disposer d'un casier judiciaire vierge



Avoir effectué sa journée d'appel à la défense (JAPD/JDC)



Être titulaire d'un diplôme BAC+2

Génie industriel et maintenance

Mesures physiques

Génie électrique et informatique industrielle

Électronique

Électrotechnique

Maintenance industrielle



Être apte médicalement



RECRUTEMENT & FORMATION

▶ Allocation financière octroyée par le Ministère des armées aux élèves ou étudiants s'engageant à servir en qualité de militaire après l'obtention d'un diplôme ou la validation d'une formation, à hauteur de 5000 euros brut/an après signature d'une convention.

▶ Contrat initial de 5 ans, renouvelable, avec possibilité de devenir militaire de carrière.

FORMATION INITIALE

▶ **Formation biomédicale théorique et technique** : 11 mois (ECMSSA/CFRAV - Fleury-les-Aubrais)

▶ **Formation militaire initiale** : 1 mois (Ecole de Gendarmerie - Rochefort)

FORMATION CONTINUE

Sessions de formations dispensées en interne par des experts et en e-learning.